

Chantraine, le 19 Mars 2021

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 18 MARS 2021

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
BARBAUX Marc	X			
GILLE Brigitte	X			
HUSSON Audrey	X			
HINGRAY Sandrine	X			
AUBERT Michel	X			
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
VALDENAIRE Jean-Pascal	X			
BOUDOT Agnès	X			
COLIN Elise	X			
OHNIMUS Martine	X			
GIRARDIN Anne-Marie	X			
GOTTMANN Charlotte	X			
MATHIOT Carole	X			
MULOT Marie-Laure	X			
VIGUIER Anne	X			
BAUR Sébastien	X			
CHAPON Jacques	X			
CLAUDEL Clément	X			
DORGET Patrick	X			
HUMBLOT Gérard	X			
MALBRANQUE Vincent		X		
RICHARD Max	X			
ROBERT Mickaël	X			

Réuni sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire,

Madame Brigitte GILLE ayant été désignée secrétaire de séance,

Monsieur le Maire ayant proposé de supprimer un point à l'ordre du jour, celui portant sur l'achat d'un terrain rue Victor Hugo,

Les conseillers municipaux ayant approuvé cette modification apportée à l'ordre du jour,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 21 Janvier 2021,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- **A approuvé, à l'unanimité, le compte Administratif 2020.**
Madame Audrey HUSSON, Adjointe en charge des finances, a détaillé et expliqué le Compte Administratif 2020 aux membres du conseil municipal. Elle en a profité pour remercier l'ensemble des membres de la commission des finances ainsi que Malika et Cédric pour le travail effectué.
- **A déclaré que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**
- **A approuvé, à l'unanimité, l'affectation des résultats de clôture 2020 :**
 - Le résultat excédentaire cumulé de la section de fonctionnement (500 399.30 €) est affecté de la manière suivante :
 - 84 004.78 € : compte 1068 Investissement Recettes
 - 416 394.52 € : compte 002 Fonctionnement Recettes ;
 - Le résultat déficitaire de la section d'investissement sera reporté à la ligne 001 (dépenses d'investissement) pour 64 972.17 €.
- **A voté, à l'unanimité, les taux des taxes locales pour l'année 2021 :**
 - **Foncier bâti** : 15.57 % (taux communal) + 25.65 % (taux départemental), soit un **taux global TFPB de 41.22 %** ;
 - **Foncier non bâti** : 19.55 %.
- **A adopté, à l'unanimité, le budget primitif 2021 de la commune :**
 - **Section de Fonctionnement** :
 - dépenses et recettes : 3 188 484.52 €
 - **Section d'Investissement** :
 - dépenses et recettes : 1 140 153.07 €.
- **A décidé, à l'unanimité, de reconduire la semaine d'enseignement de 24 heures sur 4 jours pour la rentrée 2021** et a convenu de proposer à Monsieur le Directeur Académique de l'Education Nationale de maintenir l'organisation du temps scolaire comme suit :
 - **Ecole maternelle Julia Colin** : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h40-12h et 13h50-16h30
 - **Ecole élémentaire Robert Desnos** : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-12h et 14h-16h30.
- **A décidé, à l'unanimité, de créer deux emplois non permanents d'adjoint d'animation à temps incomplet** (17h00 hebdomadaires pour l'un et 21h00 pour l'autre) en raison d'un accroissement temporaire d'activité (nécessité de répondre aux besoins de l'organisation du service périscolaire au regard du protocole de la crise sanitaire).
- **A décidé, à l'unanimité, de conventionner avec le Centre de Gestion des Vosges concernant la gestion du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes** et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.
- **A adopté, par 16 voix pour et 6 abstentions** (Agnès BOUDOT, Anne-Marie GIRARDIN, Marie-Laure MULOT, Martine OHNIMUS, Max RICHARD, Mickaël ROBERT), le nouveau **Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.)** intégrant les nouvelles modalités de maintien ou de suppression de l'I.F.S.E. en cas d'absentéisme ou de maladie.

Monsieur RICHARD a rappelé que le groupe de travail avait fait deux simulations différentes sur le sujet et précisé qu'il aurait aimé que ces deux propositions soient présentées au centre de gestion.

Monsieur le Maire a répondu que lors de cette réunion du groupe de travail, il avait été convenu que les propositions seraient soumises au bureau municipal afin que celui-ci décide de la proposition à retenir. Il a proposé de faire un point dans un an et de réétudier le sujet en cas de défaillances constatées dans l'application du régime.

Monsieur ROBERT aurait préféré au 30^{ème} pour être certain de ne pas créer d'inégalités de traitements.

Madame HUSSON a demandé aux chefs de services de bien prendre en compte les problèmes d'absentéisme lors des entretiens annuels.

- **A adopté**, à l'unanimité, les **tarifs** à appliquer pour l'ensemble des événements organisés par la commune, à savoir :

- Frais de réservation : 10 €
- Mètres linéaires (minimum 3 mètres) : 2 €/ml
- Forfait électricité : 5 €.

Monsieur VALDENAIRE a expliqué que ces tarifs sont notamment nécessaires pour l'organisation de la Fête du Terroir et de l'Artisanat prévue le dimanche 27 juin 2021.

Monsieur AUBERT a fait part de son interrogation quant aux éventuels problèmes pouvant survenir suite à une trop grande demande de raccordements électriques émanant des exposants.

Monsieur VALDENAIRE a répondu que l'alimentation électrique ne devrait, approximativement, concerner que cinq stands d'exposants.

- **A approuvé**, à l'unanimité, la **participation** de la commune à hauteur de **1 700 €** au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges (S.M.I.C.) pour l'année **2021**.
- **A autorisé**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer avec La Poste une **nouvelle convention** relative à l'organisation d'un point de contact « **la Poste agence communale** » qui tiendra compte, bien entendu, de la nouvelle situation et des nouveaux horaires de l'agence postale communale.

Monsieur AUBERT a informé que cette convention sera signée pour une durée de 9 ans et résiliable à tout moment, sachant que le fait de s'engager sur cette durée permettra de justifier de la volonté de la mairie de pérenniser ce service.

- **A décidé**, à l'unanimité, d'engager une **modification du Plan Local d'Urbanisme** et demandé la mise à disposition des services de la **Direction Départementale des territoires (DDT) des Vosges** de manière à apporter à la commune tous les conseils utiles au bon déroulement de la procédure.

Monsieur le Maire a proposé au conseil municipal de créer un groupe de travail pour réfléchir sur le sujet et demandé aux membres présents, désireux d'en faire partie, de se faire connaître.

Le groupe de travail sera finalement composé de :

- CLAUDEL Clément
- BAUR Sébastien
- BARBAUX Marc
- VALDENAIRE Jean-Pascal
- NOIRTIN Didier
- GAVOILLE Laurent

Informations et questions diverses :

- **Monsieur le Maire, Marc BARBAUX**, a donné des informations sur la rencontre organisée ce jeudi 18 mars avec **Monsieur Le Goff, Secrétaire Général de la Préfecture des Vosges**. Divers sujets ont été évoqués : la création d'une maison médicale, les aides proposées dans le cadre des plans France Relance.

Il a informé que des dossiers de **demandes de subventions** allaient être montés concernant le **plan de relance « Forêt »** et le **plan de relance numérique**.

Il est à noter qu'un autre dossier sera réalisé dans le cadre de l'appel à projet « *pour un socle numérique dans les écoles élémentaires* ».

- **Monsieur Jean-Pascal VALDENNAIRE** a rappelé qu'une **enquête citoyenne** a été réalisée jusqu'au 20 février 2021 par l'intermédiaire du site internet de la commune. Cette enquête, totalement anonyme, est désormais clôturée.

La commission « *Communication* » va effectuer une synthèse des réponses et le bilan sera communiqué dès que possible.

Les conclusions seront examinées par le Comité Consultatif, composé d'administrés et d'élus, afin de définir les actions susceptibles de pouvoir être engagées.

- **Madame Audrey HUSSON** a informé qu'une **animation** sera organisée par le SICOVAD le **mercredi 7 avril 2021 après-midi** au compost cabana autour du **thème du compostage**.

- **Monsieur Michel AUBERT** a informé que les **travaux de remplacement des bordures rue Général de Gaulle** devraient bientôt démarrer.

- **Monsieur Jean-Daniel BOXBERGER** a informé que la commune recherchait actuellement un jeune de moins de 25 ans dans le cadre d'un **service civique**.

Une animation « **Champs golots** » sera organisée le **vendredi 16 avril 2021 à l'étang de CHANTRAINE**. Cette animation sera réalisée en partenariat avec le service périscolaire et les équipes enseignantes.

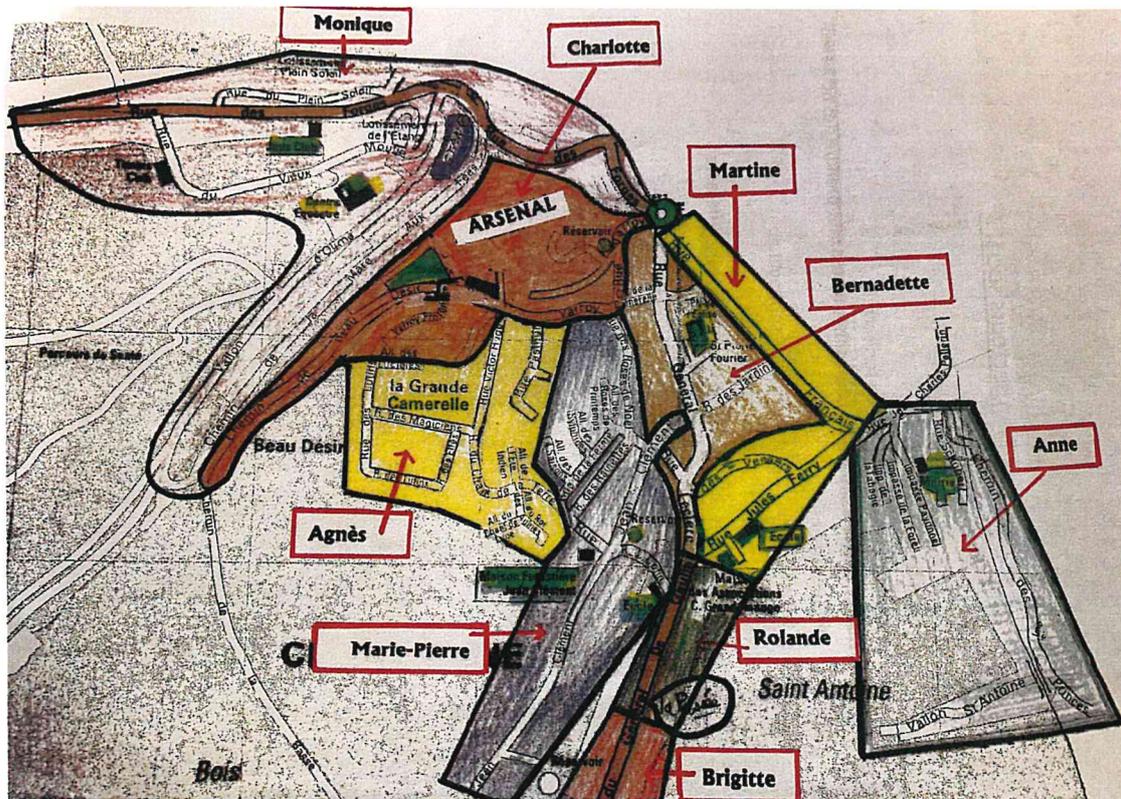
Monsieur BOXBERGER a évoqué également la **rencontre entre les médecins et les porteurs du projet de maison médicale mutualiste**.

- **Madame Elise COLIN** a signalé que le Conseil des Jeunes s'est réuni le 13 mars 2021.

A l'ordre du jour étaient prévus les points suivants :

- **L'animation du Sico vad au compost cabana** : les membres du CDJ sont motivés mais peu sont disponibles les mercredis après-midi ; trois d'entre eux pourraient se rendre disponibles. Contact sera repris avec le SICOVAD pour déterminer le rôle à jouer.
- **Nettoyage de la forêt** : l'affiche annonçant l'évènement a été finalisée et contact a été pris pour une demande de deux kits déchets au SICOVAD.
- **Chasse aux œufs** : elle se déroulera le samedi 3 avril à 14h ;

- **Madame Brigitte GILLE** a informé du **découpage** de la commune en **secteurs** et de la **désignation d'un référent** pour chacun de ces secteurs et ce, dans l'objectif pour le CCAS d'être au plus proche des administrés.



Les missions du référent :

- Connaître son secteur
- Connaître les administrés de son secteur
- Connaître les personnes dont il faut prendre des nouvelles régulièrement
- Être à l'écoute des administrés de son secteur
- Remplir une fiche « *recueil de la demande* »
- Savoir faire la différence entre l'urgence et le différable
- Transmettre et orienter selon la demande
- Ne pas se laisser déborder
- Connaître les missions du CCAS.

La séance est levée à 21h30.

Fait à Chantraine, le 19 Mars 2021



Le Maire,

Marc BARBAUX